

DEPARTEMENT LSO**Liste des enseignements obligatoires en 1ere année**

Première année				
18 UE				
1er semestre	Crédit ECTS		2ème semestre	Crédit ECTS
L21S10-1 Comptabilité générale	3		L21T10-2 Comptabilité générale	3
L21S11-1 Anglais	3		L21T111-2 Anglais	3
L21S12-1 Science Politique	3		L21T12-2 Science Politique	3
L21S13-1 Mathématiques	5		L21T14 Statistiques	5
L21S15 Outils mathématiques de base				
L21S22-1 Microéconomie	3		L21T22-2 Microéconomie	3
L21S23 Macroéconomie	5		L21T24 Macroéconomie	5
L21S25-1 Droit Public	2		L21T21 Informatique	4
L21S26 - Droit Privé	2			
L21S16 Introduction à la Gestion	2		L21T16 Introduction à la Gestion	2
Option	2		Option	2
Total des crédits proposés au 1er semestre	30		Total des crédits proposés au 2° semestre	30

COMPTABILITE GENERALE 10**"Les systèmes comptables français et anglo-saxons"**

Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21S10	1 ^{er}	1h30	14	3

Enseignants responsables du cours : MM Richard, Dorveaux -

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement : Cette double UV est conçue de façon à donner à un étudiant les bases de la comptabilité dans un triple optique :

- optique **théorique**, pour assurer une connaissance fondamentale **durable** en une période de changements incessants des systèmes comptables ;

- optique **englobante** pour tenir compte, dès le début de l'enseignement, de l'existence de **plusieurs** comptabilités (générale, analytique, de consolidation, fiscale etc.) ;

- optique **internationale** pour faire comprendre la relativité et l'évolution du système comptable français dans un monde de plus en plus internationalisé. C'est pourquoi les comptabilités française et anglo-saxonne seront comparées (dans leurs traits caractéristiques) ;

Contenu de l'enseignement : Programme schématique du 1^{er} semestre :

* Les différentes comptabilités ;

* La notion de cycle d'exploitation et ses multiples représentations comptables possibles ;

* Les documents de synthèse et l'organisation de la comptabilité anglo-saxonne (bilan et compte de résultat) ;

* Les documents de synthèse et l'organisation de la comptabilité générale française ; son lien avec la comptabilité analytique ;

* L'enregistrement dans les comptes et au journal en comptabilité anglo-saxonne (inventaire permanent) et française (inventaire permanent) ;

* Valeur et comptabilité : les comptabilités économiques ou dynamiques (valeur coût) ; les comptabilités statiques (valeur de marché) ; les comptabilités actuarielles (valeur actualisée) ; les comptabilités fiscales.

Nature et méthodes de l'enseignement : Cours, TD, exercices et cas.

Pré-requis : Aucun

Mode d'évaluation : 50 % contrôle continu, 50 % Examen final.

Lecture obligatoire : C. Colette, J. Richard, "*Comptabilité générale : Les systèmes français et anglo-saxons*", Dunod (2000).

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE 10**"Les systèmes comptables français et anglo-saxons"**

Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21T10	2 ^{ème}	1h30	14	3

Enseignants responsables du cours : MM Richard, Dorveaux

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement : Voir objectifs 1^{er} semestre

Contenu de l'enseignement : Programme schématique du 2^{ème} semestre :

* Le problème de la comptabilisation des investissements corporels, incorporels et financiers

(comparaison du traitement en comptabilités générale et consolidée) ;

* Le problème de la prise en compte des amortissements, comparaison du traitement en comptabilité générale et consolidée) ;

* L'enregistrement des achats, des ventes et des règlements (y compris de la TVA) ;

* Les salaires ;

* Le problème de l'évaluation à l'inventaire : la prise en compte des provisions pour dépréciation et des provisions pour risques et charges ;

* La normalisation des comptes et des documents de synthèse ;

*Cas de synthèse sur l'ensemble du programme des deux semestres.

Nature et méthodes de l'enseignement : Cours, TD, exercices et cas.

Pré-requis : Aucun

Mode d'évaluation : 50 % contrôle continu, 50 % Examen final.

Lecture obligatoire : C. Colette, J. Richard, *"Comptabilité générale : Les systèmes français et anglo-saxons"*, Dunod (2000).

ANGLAIS 11**BUSINESS AND ECONOMIC ENGLISH**

Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Anglais	L21S11	1	2H	28	3 et 2
	L21T11	2	2H		

Enseignants responsables du cours : M. Cazade, Mme Hillion

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectif de l'enseignement : Les objectifs sont d'amener l'étudiant à maîtriser, de façon avant tout pragmatique, les notions essentielles de l'anglais de spécialité appliqué au monde des affaires, et de l'initier au maniement des techniques de communication. En fin d'année, les étudiants doivent être capables de comprendre un texte écrit en anglais usuel et économique – représentant respectivement 60 % et 40 % des connaissances testées – de telle sorte à pouvoir en rendre compte de manière orale ou/et écrite. – Toutes les activités en classe et en laboratoire sont menées en anglais.

Contenu de l'enseignement : Les sujets suivants sont abordés durant le courant de l'année :

The European Union in the making – World aid and developing countries – International Trade – Business concerns and company structuring – Employment and training – Work conditions and industrial relations – Women at work – Office life and automation – Environment and energy – Advertising.

Méthodes de l'enseignement : Elles visent à développer chez l'étudiant la créativité langagière et l'approche communicative à l'aide :

1. De l'étude de textes authentiques empruntés à la presse britannique et américaine,
2. D'exercices de traduction orale et écrite (thème et version), de résumés,
3. De dialogues, jeux de rôles et débats en anglais
4. D'exercices informatisés, analyse éventuelle de supports audio et vidéo.

Comme la note finale sanctionne pour une part importante le travail écrit des étudiants, on favorise au maximum le travail oral en classe afin d'équilibrer au mieux l'ensemble des activités.

Pré-requis : Un bon niveau d'anglais courant, tant à l'oral qu'à l'écrit. L'obtention d'une note moyenne au bac (10/20) ou durant l'année de terminale suffit rarement à une note équivalente en UV11. Il est conseillé à ceux qui ne s'estimeraient pas suffisamment à l'aise en anglais de s'inscrire aux cours de "soutien anglais" (qui ne sont pas une option et ne diminuent pas, de ce fait, le nombre des options accessibles).

Mode d'évaluation : (pour chaque cours) 50 % d'examen, 50 % de contrôle continu. La note de contrôle continu est partagée comme suit : participation et production orale : 20 % ; production écrite : 20 % ; travail en laboratoire de langues : 20 % ; test en classe 40 %.

Lecture obligatoire : Manuel utilisé en cours : *NETWORK* (C. Beaucamp & F. Corbière-Lévy, *Hachette Éducation* – édition 1999).

Science politique 12					
Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21S12	1^{er}	1h30	14	4

Enseignants responsables du cours : M. Hmed

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement : Les objectifs de l'enseignement sont triples :

- Maîtrise des concepts principaux de la science politique : démocratie, régime politique ;
- Compréhension des lignes de force de l'évolution des sociétés contemporaines (exemple de la France) ;
- Comprendre la construction et les particularités de la démocratie contemporaine, d'en connaître les caractères et l'évolution, afin d'apprécier les mutations actuelles.

Contenu de l'enseignement : L'enseignement de science politique vise à initier les étudiants à l'étude de l'environnement politique des activités socio-économiques. Il s'agit de transmettre aux étudiants des connaissances fondamentales ainsi qu'une méthode d'analyse nécessaire aux travaux exigés. Le premier semestre est plus spécifiquement centré sur le cadre institutionnel de la démocratie représentative parlementaire, en particulier en France : la Ve République.

Nature et méthodes de l'enseignement : Enseignement par petits groupes mêlant cours magistral et exercices individuels ou collectifs (dissertation, fiche de lecture, interrogation écrite, dossier de presse, exposé).

Pré-requis : Aucun

Mode d'évaluation : 50% contrôle continu, 50% examen final

Bibliographie : François Bastien : *Le régime politique de la Ve République* ; Dominique Chagnollaud et Jean-Louis Quermonne : *La Ve République* ; Olivier Duhamel : *Le pouvoir politique en France* ; Bernard Manin : *Principes du gouvernement représentatif*.

Lecture obligatoire : Déterminée par l'enseignant en début de semestre.

Science politique 12					
Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21T12	2 ^{ème}	1h30	14	2

Enseignants responsables du cours : M. Hmed

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement : Les objectifs de l'enseignement sont triples :

- Maîtrise des concepts principaux de la science politique : République, nation, citoyenneté, engagement politique ;
- Compréhension des lignes de force de l'évolution des sociétés contemporaines (exemple de la France) ;
- Comprendre la construction et les particularités de la démocratie contemporaine, d'en connaître les caractères et l'évolution, afin d'apprécier les mutations actuelles.

Contenu de l'enseignement : L'enseignement de science politique vise à initier les étudiants à l'étude de l'environnement politique des activités socio-économiques. Il s'agit de transmettre aux étudiants des connaissances fondamentales ainsi qu'une méthode d'analyse nécessaire aux travaux exigés. Le second semestre est plus spécifiquement centré sur la vie politique contemporaine et les évolutions du modèle démocratique français.

Nature et méthodes de l'enseignement : Enseignement par petits groupes mêlant cours magistral et exercices individuels ou collectifs (dissertation, fiche de lecture, interrogation écrite, dossier de presse, exposé).

Pré-requis : Science politique 1^{er} semestre.

Mode d'évaluation : 50 % contrôle continu et 50 % examen final.

Bibliographie : Cahiers français, n° 276 mai/juin 1996 : *Découverte de la science politique* ; Dominique Chagnollaud : *La vie politique en France* ; Pierre Rosanvallon : *L'Etat en France*.

Lecture obligatoire : Déterminée par l'enseignant en début de semestre.

MATHÉMATIQUES POUR L'ÉCONOMIE ET LA GESTION 13

Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21S13	1 ^{er}	3h00	14	6

Enseignant responsable du cours : M. Gentil – Mme Catto

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement : Donner aux étudiants l'essentiel des outils de l'analyse mathématique utilisés par les économistes, principalement pour tout ce qui concerne les problèmes d'optimisation.

Contenu de l'enseignement :

I – Compléments sur fonctions d'une variable :

- Approximation affine et polynomiale : dérivées, différentielle.
- Applications économiques : fonction marginale, élasticité, dérivée logarithmique.
- Formule de Taylor – Fonctions convexes ou concaves.

II – Fonctions de deux variables :

Généralités : géométrie de \mathbb{R}^2 et \mathbb{R}^3 , ensembles convexes de \mathbb{R}^2 , topologie de \mathbb{R}^2 .

Continuité des fonctions de deux variables.

Calcul différentiel : dérivées partielles, différentielle, applications économiques.

Développement limité d'ordre 2.

Fonctions convexes ou concaves de classe C^2

Optimisation : sans contrainte, avec contrainte (Lagrangien), applications économiques.

Nature et méthodes de l'enseignement : Cours et travaux dirigés en petits groupes.

Pré-requis : Programme de terminale ES.

Mode d'évaluation : 50 % contrôle continu et 50 % examen final.

STATISTIQUES 14					
Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21T14	2^{ème}	3h00	14	5

Enseignante responsable du cours : Mme Catherine Pardoux

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement :

- Formation aux principaux outils de l'étude descriptive des séries statistiques univariées et bivariées.
- Étude des principaux modèles statistiques à une variable présentés dans leur domaine d'utilisation.

Contenu de l'enseignement :

1. Statistique descriptive : définitions, distribution statistique à un caractère et représentations graphiques, indicateurs statistiques, indices statistiques, séries statistiques à deux caractères, liaison entre deux caractères quantitatifs, séries chronologiques (applications à l'aide du tableur Excel).

2. Principaux modèles statistiques discrets et continus : distributions des variables aléatoires discrètes et continues, indicateurs des variables aléatoires, loi uniforme discrète, loi de Bernoulli, loi binomiale, loi hypergéométrique, loi de Poisson, loi géométrique, loi uniforme continue, loi exponentielle, loi normale (approximation des lois binomiale et de Poisson par la loi normale), loi log-normale.

3. Ajustement d'une distribution observée par une distribution théorique : comparaisons graphiques, diagramme quantile-quantile.

Nature et méthodes de l'enseignement : Les notions de cours sont toutes introduites et illustrées par des exercices et des applications liés à la gestion et à l'économie.

Pré-requis : Aucun

Mode d'évaluation :

- Un test écrit sur la 1^{ère} partie (statistique descriptive),

- Un test écrit sur les deux dernières parties (modèles statistiques et ajustement).

La note de contrôle continu est établie sur la base des deux tests écrits. Note finale : 50 % contrôle continu et 50% examen.

Bibliographie : B. Goldfarb, C. Pardoux (2007) Manuel et exercices corrigés : *Introduction à la méthode statistique*, Gestion-Economie. 5^{ème} édition, Dunod.

Outils mathématiques de base 15

Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire total	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21S15	1er	15h00	2	

Enseignante responsable du cours : Mme Geneviève Pons

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement : Donner aux étudiants les outils mathématiques de base pour suivre les enseignements d'économie et de statistique.

Contenu de l'enseignement :

I - Fonctions d'une variable :

- Limites-fonctions continues, dérivables, bijectives, convexes ou concaves
- Intégrale définie - Intégrale généralisée
- Révisions sur les fonctions usuelles (puissances, log, exponentielle)

II - Séries géométriques et exponentielles

Nature et méthodes de l'enseignement : Cours et travaux dirigés en petits groupes

Pré-requis : Programme de terminale ES

Mode d'évaluation : 100 % examen final

Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21S16	1	1h30	28	3 et 3
	L21T16	2	et 1h30		

Enseignante responsable du cours : Mme Pezet

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement :

Contenu de l'enseignement :

La Gestion : une discipline transversale ;

La fonction comptable ;

La fonction financière ;

Le contrôle de gestion ;

Le contrôle de gestion ;

La gestion des ressources humaines ;

La gestion des ressources humaines ;

La fonction marketing ;

Direction générale et stratégie ;

Télécommunications et entreprise ;

L'entreprise réactive.

(La première partie définit le programme du premier semestre)

Nature et méthodes de l'enseignement : conférences magistrales.

Pré-requis : Aucun.

Mode d'évaluation : 100 % examen pour chaque cours.

INFORMATIQUE 21

Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21T21	2ème	3h00	14	5

Enseignants responsables du cours : MM. Escoffier - Balbo

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement :

Acquérir une "logique informatique" et concourir à la formation scientifique des étudiants, permettant une adaptation rapide aux moyens informatiques existants et futurs.

Contenu de l'enseignement :

- Introduction à Excel : Notions communes aux tableurs, utilisation des fonctions élémentaires, graphisme, introduction aux macros.
- Algorithmique : notion de variable informatique et des listes, instructions élémentaires (branchements conditionnels et boucles), principe des fonctions et des procédures.
- Implantation des notions algorithmiques dans le langage associé à Maple
- Présentation et utilisation des outils graphiques et de l'optimisation mathématique de Maple.

Nature et méthodes de l'enseignement : Cours et exercices, d'application ou d'approfondissement.

Pré-requis : Aucun

Mode d'évaluation : Examen terminal écrit : 50 %. Contrôle continu : 50 %.

Lecture obligatoire : Elle sera précisée dans les polycopiés.

Microéconomie 22**LE COMPORTEMENT DES MENAGES**

Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21S22	1 ^{er}	1h30	14	3

Enseignants responsables du cours : M. Etner, Mme Méritet

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement : Enseigner les notions de base de l'analyse microéconomique.

Contenu de l'enseignement :

Chapitre 1 : L'utilité

Chapitre 2 : La demande

Chapitre 3 : Le travail

Chapitre 4 : L'épargne

Nature et méthodes de l'enseignement : Cours et exercices, d'application ou d'approfondissement.

Pré-requis : Aucun

Mode d'évaluation : Examen terminal écrit : 50 %. Contrôle continu : 50 %.

Bibliographie : François Etner, *Microéconomie*, PUF ; Pierre Picard, *Eléments de Microéconomie*, La Découverte ; Hal Varian, *Introduction à la Microéconomie*, Prémisses.

Lecture obligatoire : Le titre choisi en 2000 était celui de M. Cahuc *sur La nouvelle microéconomie*, La Découverte. Le nouveau titre est précisé dans le polycopié de cours.

Microéconomie 22

LES ENTREPRISES ET L'EQUILIBRE GENERAL

Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21T22	2ème	1h30	14	3

Enseignants responsables du cours : M. Etner, Mme Méritet

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement : Enseigner les notions de base de l'analyse microéconomique.

Contenu de l'enseignement :

Chapitre 5 : La fonction de production

Chapitre 6 : Les coûts de production**Chapitre 7 : Les rendements d'échelle****Chapitre 8 : Offre de produit, demande de facteur****Chapitre 9 : L'équilibre général de court terme**

Nature et méthodes de l'enseignement : Cours et exercices, d'application ou d'approfondissement.

Pré-requis : Le cours de microéconomie de première année, premier semestre, n°90122-1.

Mode d'évaluation : Examen terminal écrit : 50 %. Contrôle continu : 50 %.

Bibliographie : François Etner, *Microéconomie*, PUF ; Pierre Picard, *Eléments de Microéconomie*, La Découverte ; Hal Varian, *Introduction à la Microéconomie*, Prémisses.

Lecture obligatoire : Le titre choisi en 2000 était celui de M. Cahuc *sur La nouvelle microéconomie*, La Découverte. Le nouveau titre est précisé dans le polycopié de cours.

Macroéconomie 23					
Les grands courants de la pens Ée Économique					
Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21S23	1er	3h00	14	6

Enseignants responsables du cours : MM Bezbakh, Lévy

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement : Il s'agit globalement d'un programme portant à la fois sur les aspects théoriques et empiriques de la réalité économique, destiné à permettre aux étudiants de première année d'acquérir les connaissances de base de la discipline, de comprendre le monde dans lequel nous vivons, et la nature des débats économiques actuels. En articulant ainsi l'histoire des faits et l'évolution de la pensée économique, nous verrons que leurs liens sont à double sens, l'évolution économique suscitant la réflexion des économistes qui peut en retour avoir un effet sur la vie économique. Dans cette perspective, nous allons distinguer cinq parties qui correspondent à peu près à des périodes de l'histoire des faits et de la pensée.

Contenu de l'enseignement :

1. Économie marchande, mercantilisme et physiocratie, XVIe-XVIIIe siècles ;

2. La " révolution industrielle " et la pensée classique, 1770-1830 ;
3. Essor du capitalisme, critique marxiste et libéralisme néo-classique, 1830-1914 ;
4. L'entre-deux-guerres et l'analyse keynésienne ;
5. L'après seconde guerre mondiale : succès et limites du keynésianisme.

Conclusion. Une perspective longue : les changements du mode de régulation du capitalisme.

Nature et méthodes de l'enseignement : Cours.

Pré-requis : Aucun.

Mode d'évaluation : 50 % d'examen, 50 % de contrôle continu.

Bibliographie : G. Abraham-Frois : *Economie Politique*, Economica ; A. Samuelson : *Les grands courants de la pensée économique*, PUG ; J. Boncoeur et H. Thouement : *Histoire des idées économiques*, 2 tomes, collection Circa, Nathan.

Lecture obligatoire : Voir polycopiés.

Macroéconomie 24

LE CIRCUIT ET SON FINANCEMENT. L'EXEMPLE DE LA FRANCE

Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21T24	2ème	3h00	14	5

Enseignants responsables du cours : Mme Samary, M.Drach

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement : Le cours a pour objectif de donner une formation de base à l'analyse économique et de l'appliquer à l'évolution de l'économie française, principalement du tournant des années 1970 à nos jours, dans son contexte international, notamment européen. Il approfondit et prolonge les connaissances acquises au cours du premier semestre sur l'évolution des politiques économiques, en articulant connaissance des concepts et théories, interprétations des faits et comportements dans leurs contextes, débouchant sur une approche des grands enjeux de la mondialisation en cours.

Contenu de l'enseignement : Les concepts et outils nécessaires à l'analyse économique sont introduits (concernant la comptabilité nationale, d'une part ; la monnaie et le financement de l'économie, d'autre part) puis mis en œuvre dans l'analyse des transformations récentes du système financier français et de la politique économique et monétaire, notamment dans le cadre de la construction européenne. On peut alors interpréter les comportements économiques et financiers des principaux agents, d'une part et d'autre part,

face aux résultats d'ensemble s'insérant dans la nouvelle phase de mondialisation financière, revenir sur la façon dont se reformulent les grands enjeux de politique économique présentés, sur l'année, dans les deux UV de macroéconomie.

Nature et méthodes de l'enseignement : Le cours s'appuie sur des photocopiés qui fournissent des plans détaillés, permettent des exercices pratiques et fournissent des documents complémentaires au cours. Le but est également, ce faisant, d'assurer une base commune à l'ensemble des groupes, élaborée dans le cadre d'un fonctionnement collectif de l'équipe pédagogique.

Pré-requis : Les connaissances acquises en macroéconomie au premier semestre concernant l'évolution des faits et doctrines économiques dans la période contemporaine (notamment, les controverses entre courants d'inspiration keynésienne et libérale).

Mode d'évaluation : 50 % d'examen, 50 % de contrôle continu.

Bibliographie : Jean-Paul Piriou, *La comptabilité nationale*, Repères, Ed la Découverte Ed.2001 ; Dominique Plihon, *La monnaie et ses mécanismes*, Repères, La Découverte, 2000. Revues : "Cahiers Français" et "Alternatives Economiques".

Lecture obligatoire : Son titre sera donné dans les photocopiés ultérieurs. En 2000, il s'agissait de Dominique Plihon, *La monnaie et ses mécanismes*, Repères, La Découverte, 2000.

Initiation au DROIT PUBLIC 25

Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21S25	1 ^{er}	1h30	14	3

Enseignants responsables du cours : MM Dreyfus, Lenica

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement : L'initiation au droit public a d'abord pour objet une étude élémentaire de la notion d'État sous l'angle de la Constitution et du régime politique. Un examen particulier sera consacré à la Ve République forme actuelle de l'État en France. Sera ensuite abordée l'étude du phénomène administratif inhérent à la notion d'État, dans ses dimensions organisation et fonctionnement qui inclura les principes de gestion des finances publiques.

Contenu de l'enseignement :

Introduction : La notion de droit. Droit public/Droit privé.

Première partie : l'Etat et l'institutionnalisation du pouvoir politique

- la notion d'Etat
- la constitution et le droit constitutionnel
- l'organisation politique actuelle de la France

Deuxième partie : l'administration

- l'organisation administrative
- l'action administrative

Nature et méthodes de l'enseignement : Cours magistraux.

Pré-requis : Aucun.

Mode d'évaluation : 100 % examen terminal.

Initiation au DROIT PRIVÉ 26

Langue d'enseignement	Référence	Semestre	Horaire hebdomadaire	Durée de l'enseignement (semaines)	Nombre de crédits ECTS
Français	L21S26	1er	1h30	14	3

Enseignante responsable du cours : Mme Fischer, M. Kullmann

Statut de l'enseignement : Obligatoire

Objectifs de l'enseignement : Cet enseignement se propose d'exposer ce qu'est le Droit privé, et son utilité dans la régulation de la vie sociale.

Contenu de l'enseignement : Le cours souligne notamment les caractéristiques de la règle de droit dans ses différentes manifestations, les principes de l'organisation juridictionnelle et le champ de chacune des branches du droit.

L'initiation au droit privé privilégie l'analyse des sources du droit et des modes d'application de celui-ci. Sont en outre abordés les droits subjectifs dans leur rapport avec les personnes et les patrimoines.

Nature et méthodes de l'enseignement : Cours magistraux.

Pré-requis : Le cours d'initiation au droit public.

Mode d'évaluation : 100 % examen terminal.